



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 29 novembre 2022

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Maëva C, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Angela FESTI, Franck GUILLORY, Chantal HÉMARD, Aïcha JAMAÏ CATY, Sabrina JAMET, Francis LEBISSONNAIS, Georges LISSOT, Fabienne WEHRLÉ

Invité.e.s : Miriam BAUMANN, Catherine COLLET, Stéphane COTTREAU, Jean-Philippe DANIEL

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, Chantal HÉMARD propose aux nouveaux venus de se présenter avant de donner la parole à Jean-Philippe DANIEL pour qu'il présente la Régie de Quartier aux membres du Conseil de quartier.

Présentation de la Régie de Quartier Paris Centre

Jean-Philippe DANIEL explique que les régies de quartier sont des associations d'économie sociale et solidaire qui agissent sur un territoire donné. Les actions des régies de quartier se divisent en trois grandes missions :

- Sociale : en créant du lien social à travers les activités et les services qu'elles peuvent développer
- Insertion : en offrant un emploi aux habitants les plus précarisés et défavorisés du territoire sur lesquels elles agissent en leur proposant un accompagnement professionnel et social.
- Économique : en créant des activités économiques qui correspondent à des besoins collectifs et en les pérennisant via des marchés passés avec leurs partenaires.

Il y a 130 régies de quartier en France qui emploient environ 10 000 salariés en contrat d'insertion sur des territoires de densité de population très variables. Il y a 10 régies de quartier à Paris et la Régie de Quartier Paris Centre fait partie des rares régies de quartier à ne pas être situées dans un Quartier Politique de la Ville (QPV). Toutes les régies de quartier sont rassemblées sous une même tête de réseau qui s'appelle « Le Mouvement des Régies » et qui est le seul dépositaire du label « Régie de Quartier ».

Jean-Philippe DANIEL explique qu'à sa création, la Régie de Quartier intervenait sur le quartier Arts et Métiers, ensuite elle s'est étendu à l'ensemble du 3^e arrondissement. En 2009, elle s'est étendu au 2^e et 4^e arrondissements avant de devenir la Régie de Quartier Paris Centre en 2011. Depuis 2007, la Régie de Quartier a créé autour de 200 emplois en insertion et aujourd'hui, il y a 25 salariés en insertion et 7 permanents. Tous les salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de formations pour les aider à réaliser leur projet professionnel. 70% des salariés en insertion de la Régie de Quartier sortent de manière dynamique ou positive, c'est-à-dire qu'ils sortent, soit avec un CDD, soit avec un CDI, soit avec une formation qualifiante d'au moins 6 mois.

Le budget annuel est compris entre 800 000€ et 1 000 000€.

La Régie de Quartier Paris Centre compte environ 150 adhérents inscrits et environ 50 adhérents actifs. Jean-Philippe DANIEL précise que certains adhérents sont des personnes morales. Les adhérents sont réunis une fois par an pour le Conseil d'administration au cours duquel ils élisent les instances de gouvernance. Le conseil d'administration réuni une dizaine de membres, associations, habitants, acteurs économiques et sociaux et la Mairie de Paris Centre qui est membre de droit. Le but de ce conseil d'administration est de

décider des grandes orientations stratégiques de la Régie de quartier et d'élire un bureau de quatre membres qui agit comme un comité de direction, c'est-à-dire qu'il fait appliquer les décisions du conseil d'administration.

Une équipe de salariés permanents est chargée de faire fonctionner la Régie de Quartier Paris Centre :

- Une directrice : Valérie HENTZ qui assure au quotidien la gestion des activités, les ressources humaines et les finances de la Régie. Elle participe à toutes les réunions du conseil d'administration et du bureau.
- Trois chefs d'équipe dont un est un ancien employé en insertion qui a été promu. Ils sont tous responsables d'un domaine d'activité : le nettoyage, les espaces verts et la réparation de vélos.
- Une personne qui est en charge de l'insertion et de l'accompagnement social et professionnel des salariés.
- Une assistante de direction qui s'occupe également de l'accueil, du secrétariat et des tâches comptables.

La Régie de quartier a développé diverses activités commerciales :

- Des activités d'entretien de voirie sur les 3^e et 4^e arrondissements qui pourraient être prochainement étendues au 2^e arrondissement. Il s'agit de marchés avec la Ville de Paris.
- Entretien de parties communes d'immeuble via les quelques bailleurs sociaux situés sur le territoire et des syndicats de copropriété.
- Accueil et entretien de deux espaces associatifs municipaux, l'espace Silvia Monfort dans le 3^e et l'espace de la Ville Neuve dans le 2^e arrondissement.
- Entretien des espaces verts du CNAM
- Installation de végétalisations urbaines sur deux écoles de Paris Centre.
- Entretien et nettoyage de bases de vie sur les grands chantiers de Paris Centre.
- Boutique de réparation de vélos et de vente de vélos d'occasion.

La Régie de quartier a aussi des activités non marchandes :

- Les ateliers couture,
- Le jardin partagé du P'tit Vertbois,
- La Bricothèque qui a été financée par le budget participatif,
- L'animation de l'expérimentation du territoire Zéro Déchets dans le quartier Vertbois Volta,
- L'accueil de l'AMAP du Marais chaque semaine,
- La distribution des paniers Val de Loire,
- L'animation d'un Circul'livre
- L'animation des Conseils Locaux de Paris Centre.

La Régie de quartier coopère avec les Conseils de quartier sur de nombreux événements et souhaite continuer à le faire. La Régie cherche à trouver des citoyens engagés qui seraient prêts à s'investir dans ses organes de gouvernance.

Franck GUILLORY demande si le marché d'entretien des espaces verts de la Régie de Quartier va être élargi au 2^e arrondissement. Jean-Philippe DANIEL répond que la Régie de Quartier serait très intéressée mais que c'est à la Mairie qu'il faudrait poser cette question.

Intervention de Jimmy BERTHÉ

Chantal HÉMARD donne ensuite la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il réponde aux questions posées lors de la dernière séance.

Le Conseil de quartier signale que rue Réaumur, il y a un endroit, au niveau de l'Arts et Métiers près de l'église Saint Nicolas Des Champs, où il y a deux abris bus, dont un n'est plus utilisé. Il demande si cet abris bus pourrait être déplacé place Bernard Lazare ou il est impossible de s'asseoir en attendant le bus.

L'arrêt Arts et Métiers du Bus 75 est en effet équipé d'un abribus sans assise, alors que l'arrêt « Réaumur-Arts et Métier » est équipé de deux abribus avec assises.

Toutefois, la RATP a opéré une grande restructuration du réseau, inaugurée en 2019, comprenant une réflexion sur l'itinéraire des lignes de bus, une amélioration du service, une meilleure répartition des dessertes. Dans ce cadre, les stations de bus ont été étudiées et adaptées à la fréquentation et à l'espace disponible. Cette modernisation du réseau est le fruit d'une large concertation avec les associations d'usagers, le grand public et les collectivités locales. La Mairie a signalé cette demande à la RATP, mais celle-ci décline toute modification à la marge.

Le Conseil de quartier explique qu'il ne demande pas de déplacer l'arrêt de bus mais simplement de déplacer l'abris bus non utilisé place Bernard Lazare pour que les personnes âgées qui attendent le bus 75 à cet arrêt puissent s'asseoir car il est compliqué pour elles de rester debout quand il faut attendre le bus 15 minutes.

Jimmy BERTHÉ répond que de toute façon l'installation d'une assise place Bernard Lazare poserait un problème en raison des groupes qui squattent cette place et que le déplacement a été refusé par la RATP.

Le Conseil de quartier suggère de faire une pétition pour cet arrêt de bus afin de pouvoir la faire valoir auprès de la Mairie.

Une habitante explique qu'à l'école Beauregard, alors que la Mairie avait affirmé aux parents d'élèves qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe, une classe a été fermée et les parents informés 10 jours avant la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves ont écrit à Monsieur le Maire et au rectorat. Ce mail est resté sans réponse. Elle interroge donc la Mairie sur le futur de l'école Beauregard. L'école va-t-elle fermer ?

Les fermetures de classes sont décidées par l'Éducation Nationale et non par la Mairie de Paris Centre. Malgré sa mobilisation, la Mairie de Paris Centre n'a pas pu empêcher cette fermeture décidée par le Rectorat suite aux prévisions des effectifs 2022-2023, remontées en juin 2022. Karine Barbagli, Première Adjointe en charge notamment des Affaires Scolaires, se rapprochera des parents d'élèves de l'école Beauregard afin de les rencontrer dès que son agenda le permettra.

Jimmy BERTHÉ précise qu'il représente le Maire au Conseil d'école Beauregard, qu'il connaît très bien cette école car il y a fait sa scolarité et qu'il a rassuré les parents d'élèves à cette occasion. Il ajoute que l'école Beauregard est loin de fermée. Pour éviter les fermetures de classe, le seul levier de la Mairie est d'attirer plus de familles.

Franck GUILLORY ajoute que des immeubles sont en train d'être transformés en logement sociaux, notamment rue Saint Denis, et vont permettre la venue de familles dans le quartier.

Le Conseil de quartier fait remarquer qu'il semblerait que, finalement, une salle de consommation à moindre risque devrait bien être créée dans le quartier, face au Musée du Chocolat.

La Mairie n'a connaissance d'aucun projet de ce type sur le territoire de Paris Centre à cette heure. Sabrina JAMET explique que d'après les informations qu'elle a eu à ce sujet auprès de différentes associations, il y aurait un « plan crack 2 » serait envisagé. Le Conseil de quartier va rester vigilant sur ce sujet.

Chantal HÉMARD demande s'il est possible d'avoir des tracts et des affiches avant chaque réunion. Alexandre BAUX-DE CASTRO répond que c'est possible, s'il s'agit de petites quantités, il est possible de les imprimer en interne. S'il s'agit de quantités importantes, le Conseil de quartier devra passer par un prestataire et doit donc voter une dépense sur le budget de fonctionnement.

Aïcha JAMAÏ CATY demande s'il est possible d'avoir des panneaux d'affichage qui soient dans des lieux de passage et pas simplement devant une école. Alexandre BAUX-DE CASTRO explique qu'actuellement le panneau d'affichage du Conseil de quartier se situe devant l'école Beauregard mais que c'est le seul dans le quartier. Aïcha JAMAÏ CATY demande si le Conseil de quartier peut financer des panneaux d'affichage sur son budget d'investissement. Alexandre BAUX-DE CASTRO répond que c'est possible mais il faut que le Conseil de quartier identifie un mur municipal sur lequel le panneau pourrait être implanté. Il ajoute que la clé du panneau d'affichage existant est disponible à la Mairie si le Conseil de quartier souhaite utiliser ce panneau d'affichage. Les clés devront être redéposées en Mairie après utilisation. Il est aussi possible, si le Conseil de quartier anticipe sa demande que la Mairie s'occupe de mettre en place l'affichage souhaité.

Jimmy BERTHÉ propose de porter les demandes d'affichage du Conseil de quartier auprès des établissements municipaux que les membres auraient identifiés (ex : bibliothèques).

Atelier sur les commissions

Chantal HÉMARD explique que le 17 décembre le Conseil de quartier participera à la fête de quartier Vertbois Arts et Métiers, en partenariat avec la Régie de Quartier et la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). L'objectif de cet atelier est de préparer la documentation que le Conseil présentera sur son stand lors de cet évènement, notamment au sujet des commissions.

Commission propreté et sécurité :

L'objectif de cette commission est de remonter les problèmes liés à la propreté et de faire des propositions pour améliorer les problèmes persistants. Le Conseil de quartier a travaillé sur le nouveau plan de propreté et a permis d'augmenter la fréquence de lavage de certaines rues. Le Conseil souhaite également sensibiliser les habitants à l'utilisation de l'application Dans Ma Rue. Il envisage d'inciter les commerçants à décorer leurs rideaux de fer afin de limiter le problème des graffitis dans le quartier après avoir remarqué que dans la rue des Jeuneurs, les dégradations avaient diminué après que les commerçants aient fait appel à un artiste pour décorer leurs rideaux de fer.

Le Conseil de quartier constate que la collecte des déchets alimentaires ne se fait plus. Aïcha JAMAÏ CATY demande si le Conseil de quartier pourra être consulté sur les jours et horaires de ramassage quand la collecte aura repris.

Commission végétalisation :

L'objectif de cette commission est de végétaliser partout où c'est possible dans le but de préserver la fraîcheur mais aussi la biodiversité. La commission a permis de financer des bacs pour l'école Dussoubs. La commission a pour projet de végétaliser les murs aveugles et végétaliser le mur qui donne sur le square Bidaut. La commission souhaite proposer un projet de trame verte dans le cadre d'Embellir Votre Quartier (EVQ).

Commission PLU patrimoine :

Le Conseil de quartier estime qu'il est essentiel de faire des économies d'énergie dans les logements du quartier. Le problème c'est que la plupart de ces bâtiments ont une qualité architecturale certaine. L'objectif du Conseil de quartier est d'identifier ce patrimoine afin de sensibiliser les copropriétés aux techniques existantes pour l'économie d'énergie. Le premier travail du Conseil dans cet objectif sera de pointer les immeubles à viser.

La Commission souhaiterait également étendre le secteur protégé du Marais à l'ensemble de Paris Centre.

Commission circulation et partage de l'espace public :

L'objectif de cette commission est de pacifier l'espace public et d'identifier les dysfonctionnements de la circulation en lien avec l'exposition à la pollution.

La commission a eu l'occasion de travailler avec la Mairie sur le plan de circulation du secteur Arts et Métiers du quartier et va être amenée à en faire de même sur le secteur Sentier. La commission porte une attention particulière à la mise en place de la zone de trafic limité (ZTL) et à « Embellir votre Quartier ».

Francis LEBISSONNAIS demande comment sera géré Paris Centre au niveau circulation automobile pour les Jeux Olympiques 2024. Il estime que pour que les JO puissent se dérouler convenablement à Paris Centre, il faudrait prendre des décisions drastiques sur ce sujet. Il souhaiterait savoir quelles informations possède la Mairie à ce stade.

Commission animation et solidarité :

Le Conseil de quartier a déjà organisé l'inauguration des nouveaux jeux du square Bidaut et de l'abreuvoir à oiseaux du potager de la Lune. Il a également participé au financement du bal de la Bourse. La commission réfléchit à l'organisation d'un marché aux plantes autour du square Bidaut et à l'organisation d'une fête de printemps.

Fête de quartier du 17 décembre

Chantal HÉMARD explique que le Conseil de quartier a été sollicité par la Régie de Quartier pour participer à une fête de quartier qui se déroulera rues du Vertbois et Vaucanson en lien avec l'agence qui gère les locaux commerciaux de la rue du Vertbois. Le Conseil de quartier disposera d'un stand dans la cours de l'école Vaucanson tandis que la Régie de Quartier organisera une « Gratiféria ». Le principe de la Gratiféria est que chacun apporte des objets en bon état qu'ils déposent et que d'autres peuvent prendre gratuitement, les objets restants seront récupérés par la ressourcerie l'Alternative. Les deux potagers partagés, la ressourcerie, la DPE et l'AMAP du Marais seront également présents lors de cette fête de quartier.

Budgets :

Le Conseil de quartier vote les budgets suivants :

Fonctionnement :

- 500 flyers : 230 €
- 160 badges : 140€
- 500 cartes de visite : 300€
- Vide grenier au Carreau du Temple : 1000€
- Fête de quartier du 17 décembre : 100€
- Évènement de Noël du 15 décembre à la Fabrique de la Solidarité : 500€
- Évènement square Bidault et square Chautemps : 200€ déjà voté et dépensés

Investissement :

- Le Conseil de quartier consacre l'intégralité de son budget de 8624€ pour l'installation d'agrès sportifs dans le square Émile Chautemps car le quartier manque d'espace pour la pratique du sport.

Question et signalement du Conseil de quartier :

Franck GUILLORY demande si le marché d'entretien des espaces verts de la Régie de Quartier va être élargit au 2^e arrondissement. Jean-Philippe DANIEL répond que la Régie de Quartier serait très intéressée mais que c'est à la Mairie qu'il faudrait poser cette question.

Francis LEBISSONNAIS demande comment sera géré Paris Centre au niveau circulation automobile pour les Jeux Olympiques 2024 et souhaiterait savoir quelles informations possède la Mairie à ce stade.

Aïcha JAMAÏ CATY demande si le Conseil de quartier pourra être consulté sur les jours et horaires de ramassage quand la collecte aura repris.